



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Concours de recrutement de Professeurs des Ecoles – Session 2007

Concours externe et 3^{ème} concours

Rapport sur le concours 2007
Octobre 2007

Daniel Beaupère
Professeur à l'Université de Picardie Jules Verne
Président du jury

SOMMAIRE

Propos liminaires : page 3

Epreuves d'admissibilité : page 4 à 16

- ✓ Français : page 4 à 7
- ✓ Mathématiques : page 8 à 10
- ✓ Histoire-Géographie : page 11 à 14
- ✓ Sciences expérimentales et technologie : page 15 et 16

Résultats des épreuves d'admissibilité : page 17 à 19

Jury d'admissibilité : page 20

Epreuves d'admission : page 21 à 32

- ✓ Epreuve orale d'entretien : page 21 à 26
 - Première partie : page 21 à 24
 - Deuxième partie : page 25 et 26
- ✓ Epreuve de langue vivante : page 27 à 30
- ✓ Epreuve d'Education Physique et Sportive : page 31 et 32

Résultats des épreuves d'admission : page 33 à 40

Jury d'admission : page 41

Conclusion : page 42

Propos liminaires :

Les textes en vigueur pour le concours 2007 sont globalement les mêmes qu'en 2006. Les seules différences concernent :

- les attestations certifiant respectivement une compétence en natation et en secourisme qui doivent être fournies dès la clôture des inscriptions.

- la note attribuée à l'épreuve d'EPS en cas de contre-indication à la partie pratique : le candidat se voit attribuer la note 0 à l'épreuve pratique (non éliminatoire) et doit se présenter à l'entretien. Pour les contre-indications dues à une grossesse, un congé de maternité ou un handicap, la note de la partie pratique est la moyenne des notes obtenues par tous les candidats (sans tenir compte des 0 pour contre-indication).

On peut rappeler en introduction quelques chiffres pour ce concours 2007 :

	Concours externe	3 ^{ème} concours
Postes offerts	414	12
Inscrits	2392	190
Présents aux épreuves d'admissibilité	1418 (59,3%)	71 (37,4%)

FRANCAIS

(sujet consultable sur <http://www.education.gouv.fr/cid4985/sujets-des-epreuves-ecrites.html>)

Le dossier servant de support cette année est composé de textes extraits des ouvrages suivants :

- ~ Observatoire National de la Lecture, *Maîtriser la lecture*, CNDP/O. Jacob, 2000. Pages 36 à 40.
- ~ GIASSON. J, *La lecture. De la théorie à la pratique*, de Boeck, 3^{ème} édition, 2^{ème} tirage 2006. Extrait du chapitre 7: *Le lecteur en transition*. Pages 211 à 213.
- ~ DOLZ. J, SCHNEUWL Y. B, *Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école*, ESF, 1998. Extrait du chapitre 8 : *La lecture à d'autres*. Pages 187 à 189.

Y sont adjoints 2 documents relatifs à l'enseignement et un conte :

- ~ DOLZ.J, SCHNEUWL Y. B, *Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école*, ESF, 1998. Extrait du chapitre 8 : *La lecture à d'autres*. Pages 189 à 190.
- ~ Programmes pour l'école primaire - extrait du tableau des compétences devant être acquises en fin de cycle III. Chapitre Maîtrise du langage et de la langue française - BOEN hors série n° 1 - 14 février 2002.
- ~ Contes de Perrault - *Les fées*. Site BNF.

I/ REMARQUES SUR LE SUJET

Les textes proposés issus de la recherche ou de textes officiels concernent la lecture à voix haute à l'école élémentaire. Aucun d'entre eux ne comporte de difficulté particulière de syntaxe ou de vocabulaire.

II/ OBSERVATIONS DES CORRECTEURS

Deux constats s'imposent d'emblée:

* des candidats qui se sont cependant, pour certains, correctement préparés aux exigences du concours, ne mesurent pas l'importance de la maîtrise de la langue pour l'exercice du métier de professeur des écoles.

Les correcteurs déplorent une syntaxe approximative, un vocabulaire pauvre, une orthographe défailante et/ou une graphie illisible.

248 candidats ont été pénalisés pour des erreurs orthographiques trop nombreuses :

- orthographe d'usage ex : « prévilégier ».
- erreurs de copie ex : « madame Glaçon », « Observatoire nationale », « Observatoire naturel de la lecture », « Observatoire national de la recherche ».
- non respect des accords dans le groupe nominal ou dans le groupe verbal ; « s » en lieu et place de la flexion « -ent » pour la 3^{ème} personne du pluriel des verbes.
- confusion entre participe passé et infinitif ou imparfait.
- ignorance des accords du participe passé.
- confusions fréquentes entre « est », « et », « ait ».
- oublis ou erreurs d'accents.

Il est indispensable que tout candidat approfondisse ses connaissances dans les domaines de l'orthographe et de la syntaxe.

* des candidats ne maîtrisent manifestement pas les fondamentaux en terme de didactique et de pédagogie.

Synthèse (8 points) :

Certains candidats ignorent les règles qui régissent l'exercice de note de synthèse. Dans la note de synthèse, le candidat doit croiser les idées entre les différents textes, mais aussi prendre en compte la façon dont ces idées sont présentées.

Il s'agit d'analyser tout autant ce que disent les auteurs (contenus notionnels des textes, grandes idées) que leurs remarques (donner des définitions, mettre en garde les enseignants, donner des exemples d'activités, préciser une notion théorique, polémiquer, informer, ...)

Les erreurs les plus fréquemment relevées concernent les aspects suivants :

- le manque de structuration du propos: certains devoirs ne comportent pas d'introduction, pas de plan, les transitions sont absentes ce qui donne une impression de confusion.
- la non maîtrise de la note de synthèse: certains devoirs ne sont qu'une succession d'idées, une juxtaposition de résumés.
- si le thème des documents proposés (la place et le rôle de la lecture à haute voix dans l'enseignement de la lecture à l'école) a été généralement bien perçu, la mise en évidence d'une problématique permettant la confrontation des idées (la lecture à haute voix, une activité

au statut ambigu dont la conception a varié; la lecture à haute voix, un moyen pour mieux lire; la lecture à haute voix, un acte de communication) a été plus rarement observée.

- quelques confusions entre production orale et lecture oralisée.
- une mauvaise interprétation du texte 1 conduit certains candidats à une conclusion erronée faisant de la lecture oralisée un préalable à l'apprentissage de la lecture et à la lecture silencieuse.
- les liens entre les textes ne sont pas toujours faits ce qui ne permet pas aux candidats d'approfondir ou d'illustrer les idées des uns par rapport à celles des autres.
- les oublis concernant les démarches des auteurs du corpus (définitions, constats, mises en garde, suggestions de démarches didactiques ...).
- l'absence de conclusion récapitulant les idées-clefs et ouvrant sur des pistes de travail complémentaires.

Enfin, nous rappelons qu'il faut éviter dans la note de synthèse toute prise de position personnelle ou tout apport extérieur aux textes proposés.

Grammaire (4 points) :

Cet exercice montre de graves lacunes en conjugaison (méconnaissance du présent et de l'imparfait du subjonctif). Des candidats confondent subjonctif et participe présent ou gérondif.

La valeur et l'utilisation du subjonctif (il est employé lorsqu'il y a dans un énoncé la prise en considération d'un fait, l'interprétation d'un fait l'emportent sur l'actualisation de ce fait) sont souvent ignorées. Le fait qu'avec le subjonctif la situation manque de réalité, qu'elle n'est qu'envisagée, n'est que rarement évoquée. Dans le meilleur des cas, le candidat dit qu'après telle ou telle conjonction on met le subjonctif.

Il en va de même de la règle de la concordance des temps (emploi du passé simple dans la proposition principale qui entraîne l'emploi de l'imparfait du subjonctif dans la circonstancielle: « ... *elle puisa de l'eau au plus bel endroit de la fontaine et la lui présenta [...] afin qu'elle bût plus aisément.* »

La traduction par le subjonctif d'une hypothèse, d'un souhait « ... *il faut que j'y envoie ma fille.* » ou d'un ordre « *Je veux que vous y alliez ...* » n'est pas souvent expliquée.

L'emploi du subjonctif après le superlatif « *le plus beau* » n'a été que très rarement mentionné.

L'usage du présent de l'indicatif pour traduire une généralité « *Vous êtes si belle, si bonne et si honnête ...* » ou étant employé dans un dialogue (expression de l'actualité du locuteur) « *Je vous donne pour don ...* » n'est pas toujours correctement repéré mais surtout, il n'est pas souvent clairement expliqué.

La notion d'époque n'est quasiment jamais citée. Trop peu de candidats parlent de différence entre temps du récit et temps du discours.

Certains candidats ont confondu indicatif et infinitif.

Question complémentaire sur la mise en situation d'enseignement (8 points):

La question sur les difficultés pouvant être rencontrées par les élèves dans le conte de Perrault « les fées» se résume souvent au constat que la langue ancienne est méconnue des élèves. Ceci au détriment de toutes - ou presque toutes - les autres difficultés.

Aucun candidat n'aborde le fait qu'il s'agissait d'un texte littéraire.

Beaucoup confondent compréhension de texte et lecture orale : ils parlent par exemple de schéma quinaire, de personnages ... ils citent les mots difficiles pour leur compréhension mais presque jamais pour leur difficulté de déchiffrement.

Les critères d'évaluation proposés par certains candidats ne sont pas toujours applicables.

Pour les questions 1 et 2, beaucoup de candidats ont eu des difficultés à classer leurs propositions.

Les situations proposées en réponse à la question 3 sont souvent vagues, peu claires et sans référence aux différents domaines du cycle III. Ces situations sont souvent citées pêle-mêle, sans que l'on puisse voir ce qui les relie ou les différencie et surtout, la précision des apprentissages visés par ces situations est le plus souvent absente

Beaucoup de candidats, enfin, ne maîtrisent pas le vocabulaire de spécialité.

L'ensemble de ces constats et remarques ne doit pas occulter le fait que certains candidats maîtrisent les attendus du CRPE auxquels ils ont su répondre comme en témoignent certaines copies.

MATHEMATIQUES

(texte consultable sur <http://www.education.gouv.fr/cid4985/sujets-des-epreuves-ecrites.html>)

EXERCICE 1 :

Cet exercice est un exercice d'arithmétique dont les deux premières questions peuvent être traitées sans connaissances particulières.

La question la plus délicate consistait à caractériser un ensemble (ensemble des entiers naturels somme de trois entiers consécutifs). On peut observer qu'une infime partie des candidats semble connaître la signification mathématique d'une caractérisation. En effet, pratiquement seule la partie « la somme de trois entiers consécutifs quelconques est un multiple de trois (non nul) » a été traitée; la réciproque « tout multiple de trois (non nul) est la somme de trois entiers consécutifs » n'a pratiquement jamais été établie. Ce constat est inquiétant car il s'agit de logique élémentaire que devrait maîtriser tout professeur des écoles.

Question complémentaire :

Cette question concerne une situation qui mobilise chez les élèves des connaissances relatives au multiple d'un nombre, à l'organisation et au traitement de calculs ainsi qu'à l'utilisation des calculatrices.

Pour réaliser cette partie, il est indispensable pour les candidats de bien cerner ce qui est proposé aux élèves: quelle est la tâche ? Quels sont les objectifs du maître ? Quels sont les savoirs en construction ?

Les candidats doivent comprendre ce qu'a voulu faire ou dire l'élève dans sa production, faute de quoi l'analyse des travaux risque de rester superficielle et les réponses abruptes. Il importe d'éviter des réponses trop rapides du style: « l'élève n'a pas compris », « il a fait une erreur d'inattention ».

L'analyse des productions des élèves n'a pas posé de difficultés majeures aux candidats. La plupart d'entre eux ont obtenu le maximum de points à cette question.

La notion d'objectifs reste très floue pour les étudiants et la justification est encore très aléatoire. Il faut cependant noter que certains candidats portent des jugements négatifs sur le travail des élèves, oubliant qu'ils construisent des apprentissages. Le statut positif de l'erreur n'est pas toujours reconnu.

EXERCICE 2 :

Il s'agit d'un exercice de géométrie comportant deux questions : une reproduction de figure et un calcul d'aire. La reproduction de figure (déjà faite sur l'énoncé et décrite par un texte) n'a pas posé de problème particulier : la consigne manquait de précision (reproduire et construire n'étant pas synonymes). En ce qui concerne le calcul d'aire, le raisonnement, au demeurant classique par addition et soustraction d'aires, a posé beaucoup de difficultés à une grande majorité de candidats.

On peut aussi noter que très peu de candidats ont travaillé avec des aires exactes.

EXERCICE 3 :

Dans cet exercice de géométrie, il apparaît un manque de connaissances ou de rigueur dans l'utilisation des notations classiques (parenthèses, crochets) pour les droites, les segments et leurs longueurs. Bien que ces notations ne figurent pas dans les programmes de l'école primaire, il est indispensable qu'un professeur des écoles les connaisse afin d'éviter de possibles utilisations erronées.

D'une manière générale, on constate au regard de la simple première question que beaucoup de candidats ont des connaissances insuffisantes en géométrie. Cela est largement confirmé par les justifications demandées: de nombreuses démonstrations proposées, ne sont en fait qu'une succession d'affirmations. La question n°3 ne semble pas avoir été comprise par de nombreux candidats.

La dernière question concernait des comparaisons d'aires : la réaction massive à ce type de question a été de se lancer dans des calculs (parfois faux et amenant à une conclusion erronée). Cette question pouvait et même devait se traiter sans valeur numérique à partir d'une réflexion simple sur la formule de l'aire d'un triangle ou à partir du fait (connu ??) qu'une médiane d'un triangle le partage en deux triangles de même aire.

Question complémentaire:

Les questions n°1 et 3 ont été relativement bien traitées. Les candidats ont perçu les avantages et les inconvénients de chacun des supports proposés et ont su décrire une procédure permettant de justifier que l'aire du carré ABCD est égale au double de l'aire du quadrilatère. Les candidats ont rencontré davantage de difficultés pour définir les pré requis nécessaires à l'exécution de la tâche.

EXERCICE 4 :

L'exercice a été peu traité hormis la première question. Il paraît plausible de penser que beaucoup de candidats n'ont pas su comment s'y prendre. Il s'agissait d'un exercice où il était fait appel aux capacités des candidats à reconnaître une situation de proportionnalité sur les accroissements.

Quelques rares candidats ont traité la dernière question avant les deux précédentes puis ont utilisé le résultat obtenu pour traiter ces deux questions : cette méthode est critiquable dans l'esprit de cet exercice d'autant plus que dans la dernière question, il est admis au préalable une correspondance affine entre les deux grandeurs. Celle-ci aurait dû être justifiée en cas d'utilisation préalable à la question.

En guise de conclusion, la commission souhaite formuler quelques remarques qui constituent autant de conseils aux candidats pour l'avenir.

- D'un point de vue général, si les correcteurs ont apprécié la présentation des copies, ils ont regretté les nombreuses erreurs orthographiques contenues dans certaines productions.

- Lors de la préparation du concours, il semble utile de rappeler aux candidats qu'il est nécessaire de bien lire les énoncés de manière à en percevoir toutes les subtilités.

- Un exercice est conçu avec une certaine logique qui appelle un traitement cohérent, des réponses organisées et structurées évitant les répétitions, les contradictions et les réflexions défiant le bon sens. Une relecture de la copie est nécessaire.

- On insistera également sur la précision et la concision des réponses. Trop de questions font l'objet d'un développement inutile qui constitue une perte de temps considérable pour les candidats. Une maîtrise de la terminologie propre à la discipline aiderait les candidats dans la rédaction.

- Le vocabulaire pédagogique peut être utilisé à condition d'être bien maîtrisé sinon il est préférable de recourir à un vocabulaire courant mais précis et d'éviter le verbiage ou le délayage.

- La majorité des questions nécessitait une justification, parfois une démonstration. De nombreux candidats semblent avoir des difficultés à justifier leurs réponses ou à mener à terme une démonstration qui soit autre chose qu'une suite d'affirmations.

Une question justifiée est une question qui est prouvée, expliquée, démontrée.

- La gestion du temps semble enfin rester une préoccupation. Il n'est pas rare de trouver des parties entières partiellement ou insuffisamment traitées ou des copies dont le rythme de rédaction s'accélère en fin de copie.

HISTOIRE - GEOGRAPHIE

(sujet consultable sur <http://www.education.gouv.fr/cid4985/sujets-des-epreuves-ecrites.html>)

I/ REMARQUES SUR LES SUJETS

Les sujets de l'épreuve mineure proposés « la Renaissance artistique en France » et « les villes nouvelles en France » correspondent à des thèmes inscrits au programme du concours. Ils nécessitaient cependant des connaissances **très précises** qu'une grande partie des candidats ne maîtrisait pas.

Le sujet de l'épreuve majeure « le tourisme, facteur d'évolution des territoires métropolitains » est un point du programme du concours et un thème géographique du cycle 3 de l'école primaire. L'épreuve 0, fournie par le ministère chargé de l'Education Nationale en décembre 2005, pour cadrer la nouvelle épreuve à l'écrit du concours, proposait ce thème avec des documents différents.

II/ LES OBSERVATIONS DES CORRECTEURS

1/ La langue française n'est pas maîtrisée par de nombreux candidats.

De graves méconnaissances concernent l'orthographe. Les pluriels, l'accord du participe passé ne sont pas maîtrisés. Les lacunes se retrouvent au niveau lexical et syntaxique. Les copies contiennent beaucoup d'incorrections et de barbarismes (machinisation, ...).

Les différents jurys ont appliqué les barèmes de correction pour la qualité orthographique de la production des candidats. Certaines copies ont été sanctionnées par un retrait de points qui a conduit, parfois, à une note éliminatoire.

La connaissance des lieux géographiques et des noms propres est approximative. Ibiza est une plage française. Michel-Ange est orthographié dans certaines copies « Mickael Ange », « Mickey l'ange », « Michel Angel » « Mickel Lange ». La fréquence de ce type d'expression ne peut être mise uniquement sur le compte du stress, du lapsus ou de la maladresse. Elle révèle une méconnaissance de l'histoire et de la géographie, une culture très fragmentaire, voire insuffisante pour des candidats au professorat des écoles qui exige la polyvalence.

2/ Certains candidats ne connaissent pas les règles qui régissent l'épreuve écrite d'Histoire - Géographie.

De rares copies se caractérisent par l'absence de plan.

L'analyse du dossier de géographie se traduit par une dissertation qui s'appuie épisodiquement et vaguement sur le dossier. Il est le prétexte à des connaissances livresques ou plaquées.

Inversement, l'analyse se traduit parfois en une paraphrase des documents où de longs passages du texte 2 sont recopiés.

Beaucoup de copies sont incomplètes. Elles traduisent l'absence de connaissances ou, très souvent, une mauvaise gestion du temps. Or les points de l'épreuve sont répartis sur l'ensemble des questions. Il faut veiller à répondre à la totalité de ces dernières.

Les candidats doivent s'entraîner au cours de l'année à cette gestion du temps en multipliant les exercices en temps limité :

- Composante majeure (sur 14 points) : 40 minutes pour la partie 1 et 1h30 minutes pour la partie 2.
- Composante mineure (sur 6 points) : 40 minutes.
- Relecture : 10 minutes.

3/ Les connaissances disciplinaires sont souvent lacunaires et superficielles.

Le jury regrette la faiblesse des savoirs scientifiques, les imprécisions, les approximations, les erreurs.

En histoire, les anachronismes sont nombreux. Les repères chronologiques ne sont pas maîtrisés. Pour certains candidats, la Renaissance commence au XI^{ème} siècle pour se terminer avec les impressionnistes, incluant Louis XIV et Versailles, le classique et le baroque. Les lieux communs subsistent malgré les avancées de la recherche historique depuis une cinquantaine d'années. Ils se manifestent par des contresens: « Le Moyen Âge est une époque médiocre de l'histoire de France », « la Renaissance succède aux ténèbres du Moyen Âge ». Les historiens ont montré la vitalité intellectuelle de cette période qui participe à l'émergence de la Renaissance.

La géographie semble encore plus touchée par l'absence de maîtrise des outils de base. Le vocabulaire géographique reste très approximatif. Le tourisme se réduit parfois à un catalogue présentant « la France : le plus beau pays du monde » en utilisant un jargon, des expressions à la mode, journalistiques ou publicitaires. La notion de « villes nouvelles » est ignorée par une majorité de copies. La question donne lieu à des développements sur la composition interne des villes. Parfois elles deviennent les « nouvelles villes », « les villes complètement nouvelles » et se traduisent par un exposé sur les progrès matériels, architecturaux, ménagers ... et des regrets sur la ruralité perdue!

Les termes des sujets sont rarement définis alors qu'ils sont essentiels pour le corps de l'exposé écrit qui exige clarté et raisonnement. De nombreuses copies tombent alors dans les schématismes, faute d'une connaissance des notions importantes.

La présentation de croquis, schémas, modèles est absente de la majorité des copies. Ils sont pourtant parfois préférables à de longs développements et ils permettent de localiser le fait géographique présenté. Dans le cadre de l'analyse spatiale du tourisme les variations d'échelle apparaissent peu.

4/ L'utilisation pédagogique du dossier sous la forme de pistes d'utilisations possibles au cycle 3 se caractérise par des maladresses :

- trop grande brièveté.
- proposition de séquence mettant en oeuvre tous les documents ou au contraire en ne s'appuyant que sur un seul document (ou pas du tout !).
- emploi récurrent de formules : « on expliquerait... », « on montrerait... » qui n'indiquent rien sur l'utilisation de tout ou partie de ce dossier.
- objectifs énoncés restant souvent très généraux et ne permettant pas de mesurer la pertinence de l'analyse proposée.
- recours à un vocabulaire didactique mal assimilé.
- ignorance des programmes et des documents d'application.
- situations de travail fondées systématiquement sur le débat, le travail de groupe.

III/RECOMMANDATIONS

1/ Une présentation soignée de la copie.

Les candidats doivent employer une écriture lisible. La copie doit être aérée, les différentes parties bien mises en évidence. Une expression écrite correcte du point de vue orthographique, syntaxique et lexical. Les candidats doivent se réserver quelques minutes pour relire leurs copies et corriger les erreurs les plus visibles.

2/ Des connaissances solides.

Les candidats doivent revisiter les notions et les connaissances de leurs études secondaires, relire les manuels de collège et de lycée (paysages 6ème; France 4ème, 3ème, 1ère; Europe 4ème et 1ère; Monde 3ème, 2nde, terminale), compléter cette base avec les ouvrages classiques traitant de l'histoire de France et les manuels de préparation au concours qui présentent les notions et des exemples de sujets.

Les candidats doivent connaître les programmes et les documents d'application en histoire géographie qui permettent de repérer les notions et les concepts fondamentaux, les objectifs transversaux de maîtrise de la langue, d'éducation civique et les liens avec les autres disciplines.

3/ Une lecture attentive des sujets.

« les caractéristiques de la Renaissance artistique en France » amenait à s'interroger sur:

- « qu'est-ce que la Renaissance? »
- « quels sont les caractères de la Renaissance artistique? »
- « quelles sont les particularités de la Renaissance artistique française? ».

La démarche était semblable pour « les villes nouvelles en France ».

- « De quel phénomène géographique s'agit-il? »
- « De quand datent-elles? »
- « Pourquoi? »
- « Quels sont les acteurs impliqués? »
- « Où? »
- « Comment? »
- « Avec quels résultats? » ...

Il fallait procéder de la même manière pour le sujet de la composante majeure : « Le tourisme, facteur d'évolution des territoires métropolitains ».

Le tourisme a fait l'objet de tentatives de définitions diverses. Pour l'OMT le touriste international est un voyageur passant au moins une nuit à l'étranger, cette définition est considérée trop extensive en France. Le tourisme est défini comme l'ensemble des déplacements de loisirs ou liés à certaines activités (affaires, congrès, ...).

Le territoire est l'espace défini, organisé et transformé par les sociétés.

La métropole est le territoire français situé en Europe, il ne comprend pas les D.O.M-T.O.M.

Le sujet devait ensuite s'organiser autour de la problématique suggérée par le titre du dossier.

4/ Un exposé scientifique du dossier qui répond aux exigences du concours.

Tous les documents doivent être utilisés. Il s'agit de proposer une analyse scientifique qui s'appuie sur les supports documentaires. Ce n'est pas un simple commentaire des documents, une paraphrase. Il faut développer une argumentation répondant à la problématique du sujet, articulée autour de 2 à 3 paragraphes, où les documents sont croisés et éclairés par les connaissances.

La critique fait partie intégrante de l'exercice et l'on attend une démarche d'analyse scientifique des documents (prendre du recul vis-à-vis du document). Le candidat doit faire preuve de synthèse en identifiant la nature du document, sa date de réalisation :

Le document est-il fiable? Quelles sont les informations fournies? Quelles en sont les limites? Comment puis-je l'éclairer davantage?

5/ Des pistes d'utilisation du dossier réalistes dans une classe de cycle 3.

Il ne s'agit pas d'exposer le déroulement d'une séance de classe mais d'indiquer comment on peut utiliser tel document dans une situation d'apprentissage avec les élèves.

Ces pistes d'utilisation doivent être adaptées au niveau des élèves. Tous les documents du dossier ne se prêtent pas à une utilisation par les élèves. En géographie, le programme insiste sur la lecture des paysages et des représentations de l'espace (cartes). Le dossier proposé aux candidats permettait des activités d'élèves sur les documents 3 et 5. L'activité proposée aux élèves doit être présentée concrètement.

Pour un paysage:

- la démarche d'analyse du paysage, dans le cas du dossier, réaliser un tableau à double entrée permettant une étude comparative de Val d'Isère en 1932 et 1987.
- proposer un croquis paysager.
- prolonger avec l'étude de la carte IGN au 1/25 000, un dépliant touristique sur la station actuelle, voire la consultation sur la Toile du site de l'office du tourisme de Val d'Isère.

Pour une carte:

- travailler à partir de la légende pour trouver des informations.
- définir des termes de la légende à partir du dictionnaire.
- réaliser une carte simplifiée ou un schéma servant de trace écrite (en proposant les consignes ou en réalisant sur la copie la légende de cette carte).

Pour un texte: proposer sur la copie les 4 ou 5 questions posées aux élèves.

Malgré ces remarques, de nombreux candidats ont bien compris l'esprit du concours et leurs copies, de grande qualité, témoignent de leur investissement dans la préparation aux épreuves.

SCIENCES EXPERIMENTALES ET TECHNOLOGIE

(texte consultable sur <http://www.education.gouv.fr/cid4985/sujets-des-epreuves-ecrites.html>)

L'épreuve comporte deux parties:

- une deuxième partie pour la composante majeure avec deux étapes, dont une première (de 4 questions) avec une analyse critique de documents faisant appel aux connaissances du candidat et une deuxième (de deux questions) où il s'agissait de présenter les éléments d'une démarche d'investigation en s'appuyant sur les documents
- une première partie pour composante majeure et mineure avec trois questions

REMARQUES SUR LE SUJET

Le sujet ne présentait pas de difficultés particulières. Il demandait certes des connaissances scientifiques de base, mais surtout de la culture générale et du bon sens. Les documents étaient très lisibles et facilement exploitables.

CONSTATS

En général, les candidats ne maîtrisent pas la discipline.

1^{ère} partie : Trois questions :

Les copies traduisent un manque de connaissances de base et de bon sens (courts - circuits, notions de filtration...).

Les consignes ne sont pas toujours respectées et appliquées avec précision et conduisent à des réponses générales fantaisistes.

2^{ème} partie : Les questions de cette partie prenaient appui sur cinq documents.

Les candidats n'ayant pas obtenu une note suffisante n'ont fait preuve ni d'analyse, ni d'esprit critique et se sont contentés d'une simple description des supports documentaires.

La lecture des documents fournis n'est pas suffisamment approfondie. Dans de nombreuses copies, on n'a pas su relever les notions décrites. La référence aux documents et l'interprétation sont quasi inexistantes.

1^{ère} étape

Cette étape porte sur l'analyse critique des documents proposés faisant appel aux connaissances.

Question 1 : Des confusions entre croissance et développement. Les termes scientifiques sont rarement présents ou restent très approximatifs.

Question 2 : Les réponses étaient dans le document.

Question 3 : Les réponses présentaient des lacunes. Le lexique n'est pas toujours approprié.

2^{ème} étape

Il s'agit d'exploiter les documents pour présenter les éléments de la démarche d'investigation telle qu'elle est prévue dans les programmes du cycle 3. La démarche d'investigation est incomplète ou est inconnue des candidats. Les documents sont insuffisamment exploités. On observe de nombreuses confusions entre connaissances et compétences qui relèvent d'une maîtrise insuffisante de l'enseignement scientifique.

Langue française

La langue n'est pas suffisamment maîtrisée ; de nombreuses erreurs lexicales, syntaxiques ou orthographiques ont été relevées.

Les jurys ont appliqué les barèmes de correction pour la qualité orthographique des écrits.

Le vocabulaire spécifique relatif à certaines notions n'est pas toujours utilisé (exemple: les étapes qui précèdent le développement foetal dans l'espace humain).

Conseils aux candidats

Les candidats doivent s'appliquer à présenter de façon correcte leur copie, tant sur le plan orthographique, lexical, syntaxique que dans l'écriture et la mise en page.

Il est indispensable de bien séparer les différentes parties et de relire attentivement la copie.

Dans la deuxième partie, les documents doivent servir de supports pour développer une argumentation répondant au sujet. On attend du candidat une démarche d'analyse.

Dans la deuxième étape de cette partie, il s'agissait en référence aux programmes de proposer une situation d'entrée possible et des éléments d'une démarche d'investigation à partir des documents proposés. La rédaction d'un compte rendu intégrant schéma ou dessin était incontournable.

Il est recommandé aux candidats de :

- maîtriser la totalité des programmes du concours et d'avoir une bonne connaissance de la démarche d'investigation. Les documents d'accompagnement et d'application doivent les aider pour la deuxième partie.

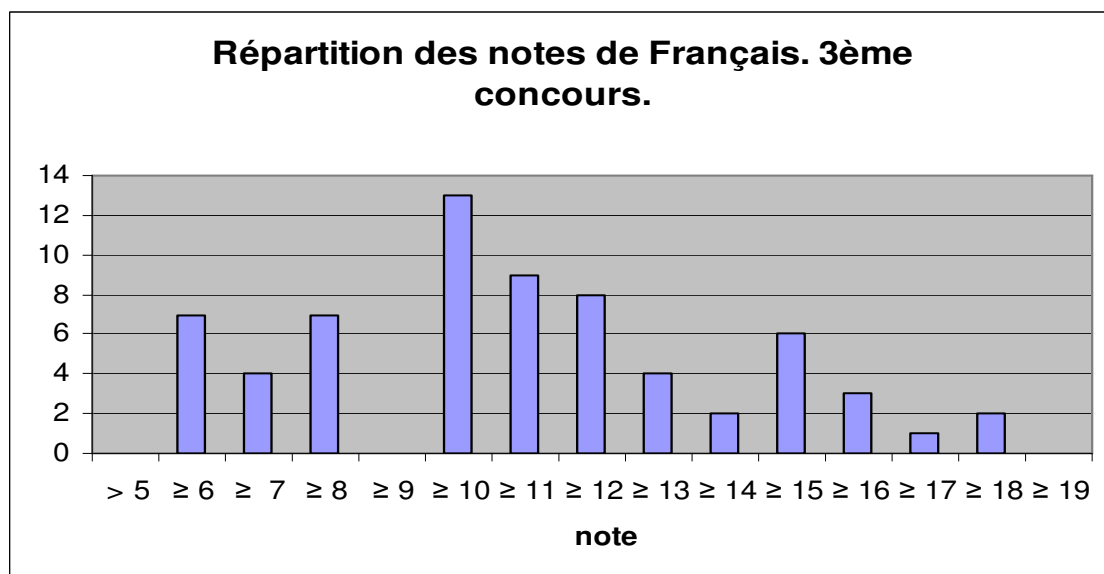
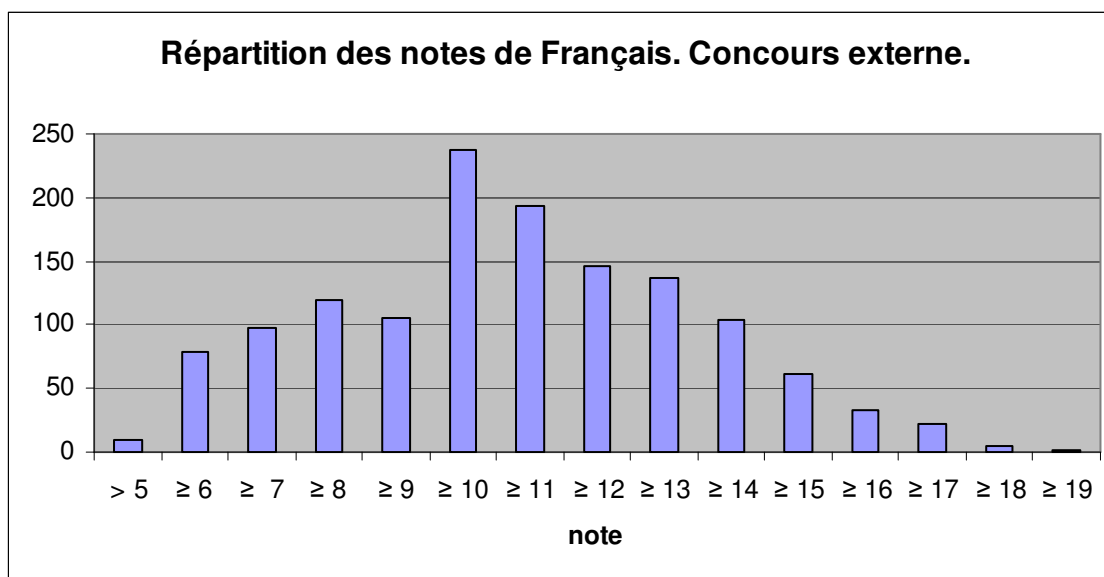
- procéder à une lecture attentive des questions et des documents.

- appliquer les consignes avec précision.

Résultats aux épreuves d'admissibilité

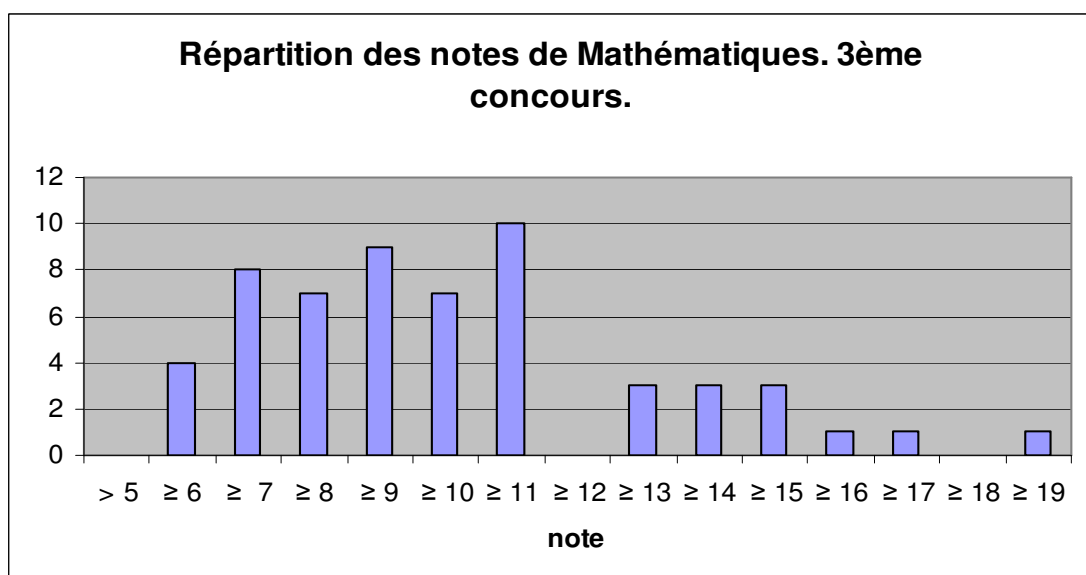
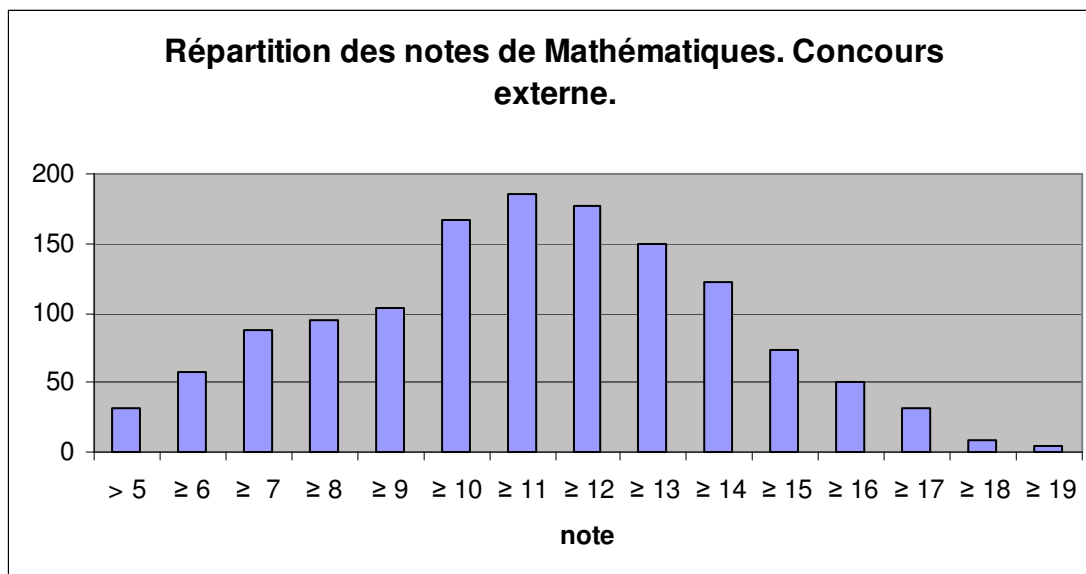
Français

	Moyenne	notes ≥ 10	Éliminés
Concours externe	10,55	940	67
3 ^{ème} concours	10,39	48	5



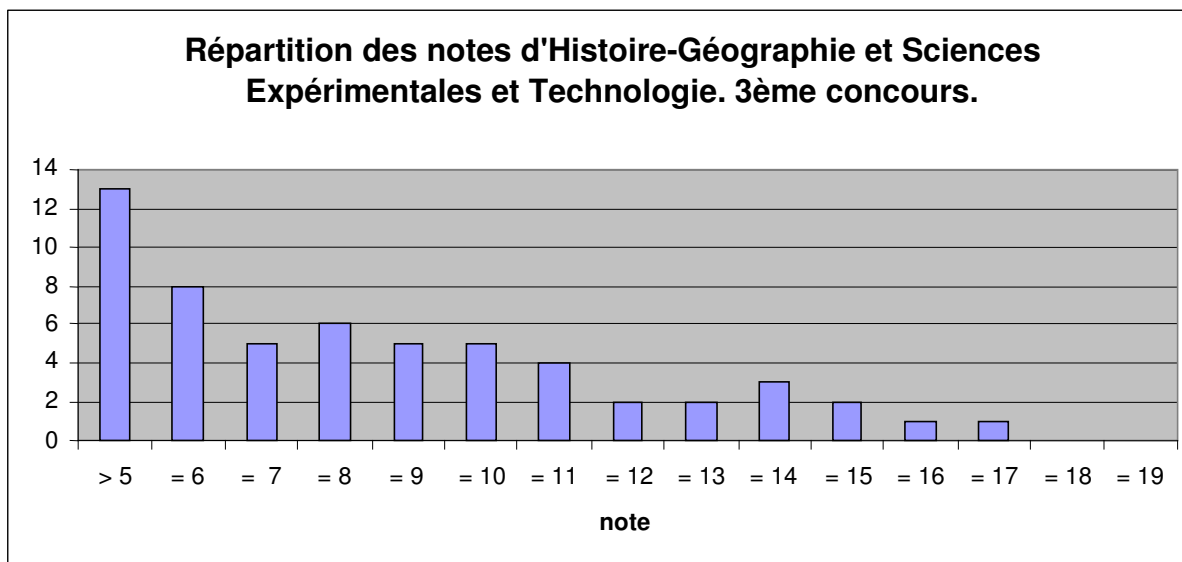
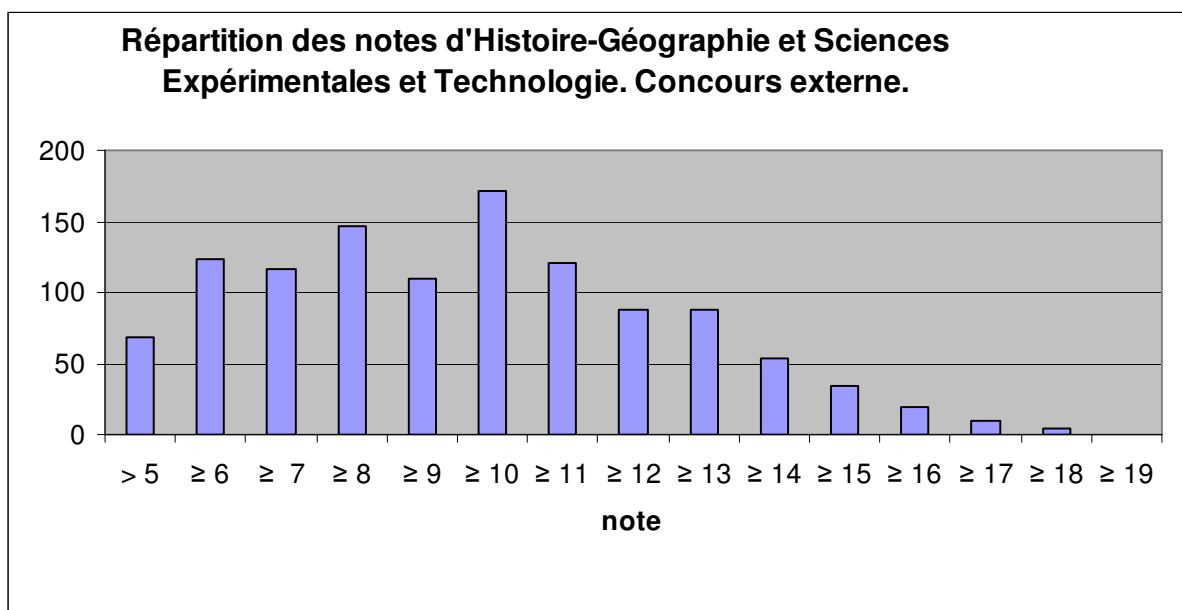
Mathématiques

	Moyenne	notes ≥ 10	Éliminés
Concours externe	11,04	969	56
3 ^{ème} concours	8,99	29	14



Histoire-géographie et Sciences Expérimentales et Technologie

	Moyenne	notes ≥ 10	Éliminés
Concours externe	8,76	586	247
3 ^{ème} concours	7,74	20	14



Jury d'admissibilité

Le jury réuni le vendredi 25 mai 2007 a pris connaissance des résultats aux 3 épreuves d'admissibilité :

	Concours externe	3 ^{ème} concours
Inscrits	2392	190
Présents	1418	71
Classés	1105	48
Moyenne ≥ 14	96	8
Moyenne ≥ 12	378	12
Moyenne ≥ 10	791	25
Moyenne ≥ 9	935	36

Compte tenu des moyennes des candidats et des postes offerts aux concours, le jury a décidé de retenir 791 candidats pour le concours externe et 25 candidats pour le 3^{ème} concours.

EPREUVES D'ADMISSION

En 2007, toutes les épreuves se sont déroulées sur Amiens.

EPREUVE ORALE D'ENTRETIEN

Pour le concours externe, l'épreuve se déroule en deux parties et fait l'objet d'une notation unique sur 20, chacune des parties intervenant pour moitié dans la notation.

Pour le 3^{ème} concours, l'entretien ne porte que sur la première partie.

PREMIERE PARTIE . (extrait des remarques du jury)

La première partie prend appui sur un dossier de 4 pages maximum fourni par le jury. Elle consiste en un exposé par le candidat (noté sur 8 points) suivi d'un entretien avec le jury (noté sur 12 points).

Durée : préparation 1 heure ; exposé 10 minutes ; entretien 15 minutes.

Cette partie peut être qualifiée de « pédagogique ». Elle porte sur un vaste champ relatif à l'école, à l'enfant d'âge scolaire et à l'apprentissage scolaire. Le support de l'épreuve est un document ne pouvant excéder quatre pages et qui est susceptible de susciter la réflexion du candidat.

S'il est vrai que l'épreuve se doit de partir du document, il ne s'agit pas d'une simple épreuve de synthèse de texte.

Quatre compétences sont mises à l'épreuve:

- la capacité à comprendre et à interroger les textes et éléments du document proposé.
- la capacité à élaborer des raisonnements, au-delà, un début de réflexion au sujet des thèmes et questions abordés dans le document.
- la capacité à mobiliser, des connaissances concernant l'enfant, l'école, l'apprentissage scolaire ;
- une relative maturité personnelle au regard de la fonction de professeur des écoles. La posture en tant que futur enseignant entre également en ligne de compte.

A partir de ces quatre types d'attente ainsi défini, on peut formuler quelques remarques, extraites de l'observation des candidats:

a- la gestion du temps de l'exposé

Trois types de profils ont été constatés en ce qui concerne la gestion du temps de l'exposé:

- 1- ceux, plus nombreux, capables de se rapprocher de la limite des 10 minutes (fourchette entre 8 et 10 minutes).

2- ceux dont l'exposé est terminé en moins de 7 minutes. Bien que la quantité ne soit pas en soi un critère, la brièveté de cet exposé témoigne souvent, d'une compréhension superficielle du document, ainsi que d'une faible mobilisation de raisonnements et de notions acquises par le candidat. Il est utile de rappeler qu'avec le même temps de préparation, l'on exigeait, trois ans auparavant, vingt minutes d'exposé.

3- ceux qui, ayant de nombreux arguments à exposer, sont à court de temps et ne parviennent pas à terminer dans la limite prévue. Au nom de l'égalité des candidats, on est tenu d'interrompre le discours et d'évaluer ce qui a été dit. Néanmoins, il est difficile de ne pas tenir compte des exposés riches, mais bousculés par une mauvaise gestion du temps.

b- la compréhension du document

Pour certains candidats, le document semble servir de prétexte à une forme de récitation d'éléments de connaissance portant sur le thème principal. Le document est quasiment ignoré à l'exception des titres et de certaines phrases introductives. Ces candidats se situent clairement hors du jeu, notamment du fait que la consigne explicite fait injonction « d'étudier le document en en dégagant les idées essentielles ».

Pour le plus grand nombre, le texte est paraphrasé. Il existe, certes, un niveau de lecture nettement inférieur à la paraphrase. Certains candidats ont réalisé le pire, à savoir la simple répétition des phrases clés du ou des textes étudiés, en allant jusqu'à dévoiler, dans l'entretien, leur incapacité à les comprendre.

Toutefois, une majeure partie demeure prisonnière d'une paraphrase qui consiste à reprendre, avec, en partie, son propre vocabulaire, les grandes idées de ces textes. Il y manque une appropriation personnelle du document, une lecture qui interroge le texte.

Un autre écueil consiste en l'incapacité à saisir les enjeux et problèmes précis des textes présentés. Ces derniers sont l'objet de raccourcis, de simplification. Par exemple, lorsqu'un texte évoque avec ses nuances les problèmes posés par l'articulation entre le didactique et le pédagogique dans la fonction d'enseignant, on se contente de parler vaguement des rapports enseignant - élève. Ou alors, lorsqu'il s'agit de savoir comment l'exigence de discipline structure les rapports enseignant - élève, on en reste à « faut-il de la discipline? ».

Une lecture dite « à relief » est préférée à une lecture plate qui ne fait que juxtaposer des idées.

c- la structure de l'exposé

De nombreux exposés sont énumératifs. Les candidats juxtaposent des idées du document, les alignent dans un plan apparemment structuré. On oublie que l'essentiel réside dans la capacité à exposer des raisonnements ; d'abord ceux du ou des textes proposés, lorsque l'on ne se contente pas d'en énumérer les propositions.

Ensuite, il est possible d'annoncer des pistes de réflexion. Cela n'est pas explicitement mentionné dans la consigne du document fourni, mais permet de distinguer le bon candidat.

D'autre part, il faut éviter une lecture plate qui ne fait pas sens pour le candidat. C'est la présence d'interrogations qui permet de discerner le candidat manifestant de l'intérêt pour les questions éducatives.

Il ne s'agit pas, pour le jury, de juger des « idées » des candidats, de savoir si ces derniers disent vrai ou faux, surtout en ce qui concerne des questions sujettes à débat, voire à controverse. Il s'agit de juger une posture intellectuelle.

Il faut constater qu'une majorité de candidats parvient à annoncer un plan et à s'en tenir à un certain ordre d'exposition.

d- la mobilisation des connaissances

Deux types de connaissances sont attendus lors de l'épreuve orale : les connaissances factuelles liées à l'institution, aux programmes, aux réformes mises en place, d'une part, celles des concepts plus abstraits, d'autre part.

Il est certain que la connaissance de la dernière loi d'orientation, des dernières réformes, du socle commun sont aussi incontournables que celle des réformes plus anciennes (la loi d'orientation de 1989 par exemple) et du fonctionnement de l'école.

Mais il est un autre registre de connaissances (celui qui fait écho à une certaine formation/préparation) touchant aux domaines dits des « sciences de l'éducation ». Le champ est vaste, car il comprend aussi bien les notions de la pédagogie que certaines connaissances de base relatives à la psychologie du développement et de l'apprenant, à la sociologie de l'école, à l'interrogation philosophique sur ces différents domaines. L'apport de la philosophie de l'éducation est certes pertinent, car il permet de développer le regard critique du candidat vis-à-vis des notions étudiées.

A ce sujet, un malentendu se doit d'être levé : il ne s'agit pas d'exiger un niveau de connaissance approfondi, mais seulement une première initiation à des notions fondamentales que l'on peut croire incontournables.

Par exemple, il serait utile d'avoir un aperçu élémentaire et pas trop caricatural au sujet des phases du développement de l'enfant ou de ne pas ignorer le débat au sujet de la manière dont s'expriment les inégalités sociales dans le champ scolaire.

On ne peut, certes, imposer de connaissances canoniques. Il est légitime de choisir ses éléments de connaissance, de contourner les « classiques » de la psychologie de l'enfant par des références moins connues, peut-être mieux adaptées à la réflexion propre du candidat.

Toutefois, c'est l'absence de toute référence qui pose problème. Par exemple, ne rien savoir des stades du développement de l'enfant ou utiliser Bourdieu/Passeron pour affirmer que « les pauvres ont moins de chance de réussir que les riches » pose problème. Le cas échéant, nombre de candidats ont recours à des « arguments de bon sens » afin de contourner leur méconnaissance de certaines notions. Cela reste tout de même préférable aux affirmations péremptoires.

Enfin, les connaissances n'ont pas vocation à servir d'ornement au discours, mais n'ont d'intérêt qu'une fois assimilées et lorsque le candidat leur a donné « du sens ». Ces derniers évoquent souvent de manière mécanique la nécessité, pour l'apprentissage scolaire, de « faire sens pour l'élève ». Cela est également valable à leur niveau.

e- penser son projet professionnel

La capacité à penser son futur positionnement en tant que professeur des écoles fait partie des critères de l'épreuve. Celle-ci comprend une dimension « recrutement ». Une des préoccupations du jury est de savoir si le candidat est disposé à établir une relation pédagogique propice à l'apprentissage, s'il est motivé par sa future profession et s'il est disposé à faire l'effort d'adaptation à la diversité des situations d'apprentissage.

f- quelques remarques au sujet de l'entretien.

La majeure partie des questions a souvent pour point de départ le document ou l'exposé du candidat. Mais, de droit, celles-ci peuvent porter sur tout thème relatif au champ éducatif ; rien ne contraint le jury à se limiter au thème choisi par les textes étudiés. Cela permet de mieux connaître le candidat. Les remarques précédentes peuvent être transposées à l'entretien et on juge davantage la démarche du candidat que ses réponses prises en elles-mêmes.

Deux dérives sont évitées par le jury :

- celle qui consiste à exiger une connaissance précise des pratiques de classe : les circulaires ministérielles insistent sur le fait qu'une expérience de terrain n'est pas une condition indispensable à l'épreuve.

- celle qui consiste à se cantonner dans des questions fermées, excepté lorsque l'on attend certaines connaissances déclaratives incontournables.

Enfin, il arrive que des questions de culture générale soient posées. Elles font appel au parcours personnel du candidat. Par exemple, il peut arriver qu'un candidat n'ait jamais entendu parler de Descartes ou du romantisme. Il reste que cette dimension ramène aux différences de parcours personnels entre les candidats. Là encore, l'évaluation de ce qui est indispensable demeure relative. L'enjeu est également de tenir compte de la diversité des formes de « culture générale »... tâche difficile.

g- quelques éléments pour conclure

La présente épreuve a rapport à un vaste contenu et, contrairement à des épreuves disciplinaires, il est difficile d'en maîtriser tous les contours. C'est pourquoi, la construction d'une démarche personnelle joue un rôle déterminant et l'ignorance de tel ou tel élément de connaissance peut être largement compensée par une posture intellectuelle et discursive révélant une plus grande maturité. C'est pourquoi, les critères d'évaluation sont des éléments d'une totalité que l'on doit aussi apprécier et que l'on ne peut quantifier de manière isolée.

DEUXIEME PARTIE : *(extrait des remarques du jury)*

Durée : Exposé 10 minutes; entretien 15 minutes.

DOMAINE LITTERATURE JEUNESSE :

Le jury a remarqué que certains candidats avaient encore une réelle méconnaissance ou une incompréhension des modalités de l'épreuve.

Il faut faire un choix pertinent de l'ouvrage par rapport au niveau proposé : bien adapter le niveau de difficulté, bien choisir le thème abordé (les candidats ne perçoivent pas toujours la réaction possible des parents).

Pour la présentation, il faut éviter les présentations récitées, respecter le temps imparti et s'assurer de ses références culturelles.

Pour la lecture, il faut éviter les lectures atones, trop rapides, sans relief. Il faut éviter l'oubli des liaisons et bien penser à l'articulation et à la prononciation. Une lecture doit être préparée.

Enfin, le jury est très sensible à la culture littéraire du candidat et pénalise les connaissances insuffisantes.

DOMAINE ARTS VISUELS :

Concernant la présentation, il faut éviter les présentations monotones, non gestuelles (ne pas hésiter à montrer les éléments de l'œuvre). Il ne faut pas oublier de préciser le titre, l'auteur, les dates, les dimensions, voire le lieu d'exposition.

Certains exposés manquent vraiment d'aisance, c'est pourquoi il faut bien préparer sa présentation orale.

Le jury a noté une tendance au bachotage appris par cœur sans élargissement aux autres œuvres de l'auteur ou au contexte artistique dans lequel l'œuvre est présentée.

Il faut développer l'aspect sensible par rapport à l'approche informative systématique. Le candidat doit personnaliser son exposé et affirmer son esprit critique personnel.

Pour l'exploitation en vue d'une application pédagogique le jury insiste sur la nécessité de bien prendre en compte les caractéristiques de l'œuvre présentée pour une transposition cohérente et de bien cibler les pistes pédagogiques par rapport aux notions plastiques, esthétiques et culturelles présentées dans l'œuvre.

Il faut éviter de trop diluer le projet artistique et culturel dans un ensemble d'autres disciplines et de recourir systématiquement à l'interdisciplinarité.

Il faut éviter la succession très brève d'activités pour chacun des 3 cycles sans approfondissement dans les arts visuels. Il vaut mieux faire une exploitation pédagogique développée sur un cycle en évoquant bien les objectifs spécifiques liés à la discipline ainsi que les compétences visées.

Il est nécessaire :

- d'éviter les situations d'apprentissage réduites à des activités où la créativité n'est pas suffisamment mise en avant. Penser à construire des activités mettant en œuvre l'éducation du regard.
- de bien préciser les « comment faire » et « pourquoi faire ».
- de faire attention au manque de réalisme sur la mise en œuvre pédagogique (faisabilité).

Quant au niveau de culture artistique, il persiste un manque de vocabulaire spécifique et un manque de curiosité et d'ouverture.

Concernant l'entretien avec le jury, l'élargissement de son champ de connaissances culturelles et artistiques est le meilleur moyen d'éviter les silences face à l'œuvre présentée.

DOMAINE EXPRESSION MUSICALE :

Le jury a particulièrement apprécié les candidats qui ont bien justifié leur choix artistique et exposé clairement leurs connaissances artistiques et culturelles avant de les réinvestir dans des situations éducatives.

Il est recommandé, pour le candidat, de bien adapter sa prestation à ses capacités. Pour le chant, il est clair qu'un travail vocal préalable est indispensable et doit être soutenu toute l'année (par exemple : participation à une chorale).

Il faut respecter le temps imparti et il est fortement conseillé de présenter le texte ou la partition de la prestation. Il ne faut pas oublier d'évoquer l'extension à d'autres disciplines.

Pour l'entretien avec le jury, il faut privilégier une exploitation pédagogique à partir des éléments caractéristiques identifiables dans l'œuvre présentée.

Le jury fait enfin une remarque récurrente pour toutes les autres options : il persiste un manque de connaissances et de culture musicale de base

EPREUVE DE LANGUE VIVANTE

(extrait des remarques du jury)

Pour cette épreuve, uniformément pour toutes les langues, les 20 points sont répartis en 7 points pour la prestation par le candidat, 10 points pour l'entretien avec le jury et 3 points pour la lecture.

Le niveau B2 de l'épreuve correspond à :

- pour la lecture : peut lire avec un grand degré d'autonomie en adaptant le mode et la rapidité à différents textes et objectifs en utilisant les références convenables de manière sélective.

- pour la production orale : peut méthodiquement développer une présentation ou une description soulignant les points importants et les détails pertinents.

- pour l'interaction orale : peut utiliser la langue avec aisance, correction et efficacité dans une gamme étendue de sujets d'ordre général, éducationnel, professionnel et concernant les loisirs, en indiquant clairement les relations entre les idées.
peut communiquer spontanément et peut mettre en valeur la signification personnelle de faits et d'expériences, exposer ses opinions et les défendre avec pertinence en fournissant explications et arguments.

ANGLAIS

Pour la lecture, près des trois-quarts des candidats sont en grande difficulté sur le phonème et l'accentuation.

La moitié des candidats sont inintelligibles, manquent d'aisance et de fluidité. Les lectures hachées ne tiennent pas compte du sens de passage. Il y a encore beaucoup de difficultés sur les nombres, les dates, les monnaies.

Pour la production orale (compréhension globale et compréhension détaillée du sujet), très peu de candidats sont en grande difficulté.

Les candidats en grande difficulté sur la prise de parole en continu sont difficilement compréhensibles. Ils lisent sur un ton monocorde sans utiliser les expressions utiles à la présentation du texte. Ils oublient souvent de conclure.

Le jury regrette que des structures simples ne soient pas souvent maîtrisées et que près de 40% des candidats soient en grande difficulté sur la correction morphosyntaxique. Une correction phonétique sur le vocabulaire usuel a été nécessaire pour près de la moitié des candidats.

Concernant l'interaction avec le jury, la plupart des candidats saisissent les questions, même si parfois une reformulation simplifiée des questions a été nécessaire.

Pour se faire globalement comprendre, des candidats (une minorité) sont en grande difficulté. Il faut toujours éviter d'employer des mots en français prononcés ou non à « l'anglaise ».

Le manque de vocabulaire conduit certains candidats à faire des énoncés courts, émaillés d'erreurs et même à ne pas terminer leur réponse. Les modes des verbes ne sont pas toujours maîtrisés.

Près de la moitié des candidats sont en difficulté pour les critères de prononciation, de prosodie, d'aisance et de fluidité. Ils doivent faire un effort pour élaborer des phrases cohérentes et montrer quelques connaissances de la culture britannique.

ESPAGNOL

1) LECTURE :

- Revoir la bonne prononciation de la numération (chiffres avec ou sans virgule, pourcentages, etc ...).

- Pendant la lecture trop de « s » sont prononcés comme la « ceta » ; trop de syllabes sont nasalisées (« an, on, en ... ») ; le « r et le j » sont prononcés de façon trop française.

- Pour éviter les erreurs d'articulation et d'accentuation, nous conseillons aux candidats d'écouter des chansons espagnoles, la radio, des documents proposés sur internet, de voir des films et de s'exercer à la lecture.

- La lecture doit être expressive. Il faut y mettre de la conviction car elle est évaluée et elle doit refléter le degré de compréhension du document.

- Veiller à l'audibilité et à respecter un débit fluide, sans être trop rapide.

- Respecter la ponctuation.

2) PRODUCTION ORALE:

- Connaître les formules de politesse de base (saluer, s'excuser), savoir vouvoyer.

- Dans cette première partie, ne pas chercher l'assentiment du jury. Il n'a pas à interroger, intervenir à ce moment de l'épreuve.

- A aucun moment le jury ne peut donner de mot de vocabulaire. Le candidat doit avoir recours à des stratégies de contournement (synonymes, antonymes, périphrases ...).

- Veiller à respecter la durée, car un des critères importants est la prise de parole en continu. Le candidat est pénalisé s'il ne respecte pas le temps imparti (5 minutes). Par ailleurs, il ne peut pas démontrer sa compréhension détaillée du document si son temps de parole est trop court. La compréhension ne reste que trop globale.

- Pour la façon dont les candidats préparent l'épreuve, il ne faut pas chercher à tout rédiger pour ne pas tomber dans le piège de la lecture. En effet le candidat doit rendre vivante la présentation. Il ne doit pas lire ni se cacher derrière les notes mais au contraire regarder les membres du jury.

- Nous conseillons aux candidats de mettre en place des exercices de préparation ou d'entraînement pour apprendre à se détacher des notes (ce n'est pas un exercice de lecture) et à respecter l'exigence de la parole en continu.

- Ne pas faire de paraphrase, celle-ci ne permet pas de vérifier la réelle compréhension du sujet.

- Ne pas se contenter d'une description paragraphe par paragraphe. Repérer les différents aspects importants et pertinents du texte et ne pas faire que du linéaire. Bien penser à détailler; certains passages sont parfois occultés. Montrer sa compréhension en construisant sa propre synthèse. Enfin le candidat peut citer des lignes mais ne doit pas se contenter d'une énumération de phrases du texte.

- Le candidat ne doit pas hésiter à donner son véritable sentiment sur le texte en justifiant son opinion personnelle. Il n'y a pas de réponses ou d'opinions toutes faites.

- La présentation formelle du document (titre, auteur, date ...) n'est que rarement pertinente. Elle est inutile si elle ne consiste qu'à énoncer des évidences. C'est au candidat à la rendre pertinente.

Exemple : un texte s'intitulait « *Los otros hijos de Don Quijote* », article rédigé pendant l'hiver et qui portait sur le thème des gens qui vivent dans la rue. La date était importante à souligner car pendant l'hiver il est plus facile de sensibiliser l'opinion publique sur ce thème. L'explicitation du titre également était pertinente pour introduire le thème et faire le lien avec l'association des « enfants de Don Quichotte » qui s'était mobilisée cet hiver à Paris.).

3) INTERACTION ORALE:

- Ne pas hésiter à redemander ou dire au jury que son intervention n'est pas comprise.

- Veiller à employer correctement la première personne du singulier.

- Le dynamisme et la réactivité face aux propos du jury sont des critères d'évaluation importants. Le candidat doit se montrer convaincant et s'investir dans l'échange. Il ne doit pas être trop attentiste. Il doit développer suffisamment ses réponses et aller au delà du questionnement du jury (ce n'est pas un jeu de questions-réponses). Les interventions du jury ne sont que des relances et, en aucun cas, des pièges.

- Essayer d'avoir recours à un vocabulaire le plus diversifié possible pour favoriser l'interactivité et l'échange.

- Trop de candidats inventent la langue espagnole et viennent sans l'avoir pratiquée, ni s'être entraînés à l'oral. En outre certains candidats qui passaient l'épreuve en facultatif ne semblaient pas avoir travaillé suffisamment la langue. L'épreuve facultative comporte le même degré d'exigence que l'épreuve obligatoire.

- Attention au bon respect des temps.

- Le candidat doit montrer ainsi sa capacité de réflexion, de raisonnement. Il doit savoir argumenter et montrer un regard critique. En effet, le candidat n'a pas à chercher à

adopter la tendance du texte. Le document n'est qu'un support de réflexion. Le candidat est amené à aller au delà du texte et il ne doit pas se contenter de reprendre les arguments de l'auteur. Il peut contester, nuancer, critiquer, développer, s'opposer dans un esprit constructif, etc... Toutes les opinions sont acceptées dès lors qu'elles ne sont pas diffamatoires, discriminantes, racistes, sans bon sens, erronées ou ne sont que des inepties.

- Eviter absolument de plaquer des connaissances qui n'ont rien à voir avec le sujet proposé. Cette attitude est hors sujet et démontre un manque de maturité.

- Avoir des connaissances sur la géographie espagnole et d'Amérique Latine (certains candidats ne savent pas par exemple situer les Baléares...), mais aussi sur l'actualité de l'Espagne et Amérique Latine.

- Avoir un minimum de curiosité pour le pays de la langue : pour cela lire la presse. Ne pas se contenter de clichés et connaître l'évolution du pays et quelques aspects culturels essentiels (coutumes, fêtes, système scolaire, système politique, la situation économique, quelques moments clés de l'histoire, quelques oeuvres importantes de la littérature...).

- Connaître la façon de vivre des gens et ce quel que soit leur âge (en Espagne, mais aussi en France, à l'étranger...). Certains candidats ne suivent pas l'actualité, alors que l'on attend d'eux qu'ils s'intéressent au monde qui les entoure.

- Faire preuve de bon sens pendant l'entretien. Même si le candidat manque de connaissances culturelles, faire attention à ce que l'on dit. Par exemple sur le thème de l'école, un candidat affirmait « qu'en Espagne on scolarisait les enfants dès un an pour les socialiser ».

- Avoir réfléchi sur l'enseignement: il faut que le candidat sache se projeter dans son futur métier. Quel que soit le sujet choisi, les membres du jury seront amenés à le faire parler de son projet professionnel.

- Connaître également le système éducatif français: son fonctionnement et son évolution. Connaître les problèmes de l'adolescence et de l'enfance.

ALLEMAND :

Concernant la présentation orale, le candidat doit respecter le temps imparti (5minutes). Des prises de paroles en continu n'excédant pas la minute sont pénalisantes.

S'il est nécessaire de faire référence au texte, il ne faut pas en abuser.

Pour l'entretien avec le jury, les candidats doivent s'efforcer de développer leurs réponses et ne pas se contenter de quelques mots.

Parmi les erreurs récurrentes, les candidats ne perçoivent pas le « sie » de politesse et comprennent trop souvent « sie » pluriel. Pour exemple : « was halten sie davon ? , ils ne parlent pas d'eux-mêmes mais des personnes en général.

E.P.S.
(extrait des remarques du jury)

PRESTATION PHYSIQUE :

Le 1500m, épreuve d'endurance, nécessite une préparation sérieuse tout au long de l'année et pas seulement après les résultats de l'admissibilité.

Pour la danse, le jury attend du candidat une prestation qui s'appuie sur une démarche de création artistique lisible, repérable dans son installation (attention de ne pas commencer avant la musique), dans son développement (intention) et dans sa conclusion (structuration du propos).

Le candidat doit se poser la question essentielle de la démarche de créativité.

Il est souvent constaté la pauvreté d'une gestuelle souvent monolithique, peu habitée. Il faut éviter le collage des gestes. Le plaisir de danser est très rarement perceptible. Il faut « habiter » sa danse, l'humour n'est pas interdit et la communication passe aussi par le regard.

Concernant l'engagement émotionnel (théâtralisation du mouvement), il a été constaté une rupture entre ce que le corps évoque et ce que le visage contredit.

Il ne faut pas utiliser de façon anecdotique le matériel. Cela peut être piégeant si celui-ci n'est pas intégré dans le propos chorégraphique. Par exemple, il faut faire vivre l'objet, construire un rapport avec lui. Il faut faire attention aux « bandes son » de piètre qualité, inaudibles.

Le candidat à l'épreuve de danse est invité à vérifier la compatibilité de son support musical (compact-disc ou autre) avec le matériel de lecture utilisé pour la prestation.

ENTRETIEN :

Le candidat doit éviter le catalogue, l'empilement de propositions sans lien avec l'expérience personnelle. Il faut éviter les exposés trop narratifs, présentés sous la forme d'une récitation générale de l'EPS.

Il est souhaitable de personnaliser son exposé en évitant les redondances et un vocabulaire spécialisé non maîtrisé.

Si l'analyse de la pratique permet d'introduire, attention de ne pas trop s'appesantir. Pour le 1500m, il est important de présenter une définition comparée du 1500m de l'adulte et de celui de l'élève enfant.

Quand le candidat connaît le programme général, il connaît les compétences spécifiques. Il a souvent appris par cœur les compétences transversales mais les textes sont souvent incompris.

Il serait intéressant que le candidat sache définir en amont ce qu'est un enfant au plan moteur, cognitif et socio affectif dans le cycle choisi avant de proposer une mise en oeuvre pédagogique et didactique.

Les transpositions pédagogiques de leur pratique doivent être concrètes en précisant bien la situation dans un cycle, dans une classe et sa mise en œuvre. Les contenus ou situations présentés doivent être justifiés au regard des différences ou des similitudes avec la prestation physique en respectant le programme. Ces transpositions pédagogiques doivent être réalistes et réalisables dans un lieu ordinaire, pas forcément spécifique. Il est très fréquent que les candidats présentent des pratiques à effectuer dans une unité d'apprentissage ; ceci va à l'encontre de ce qui doit être fait à l'école primaire.

Enfin, il existe toujours un manque important de liens avec les autres disciplines aux cycles 1 et 2.

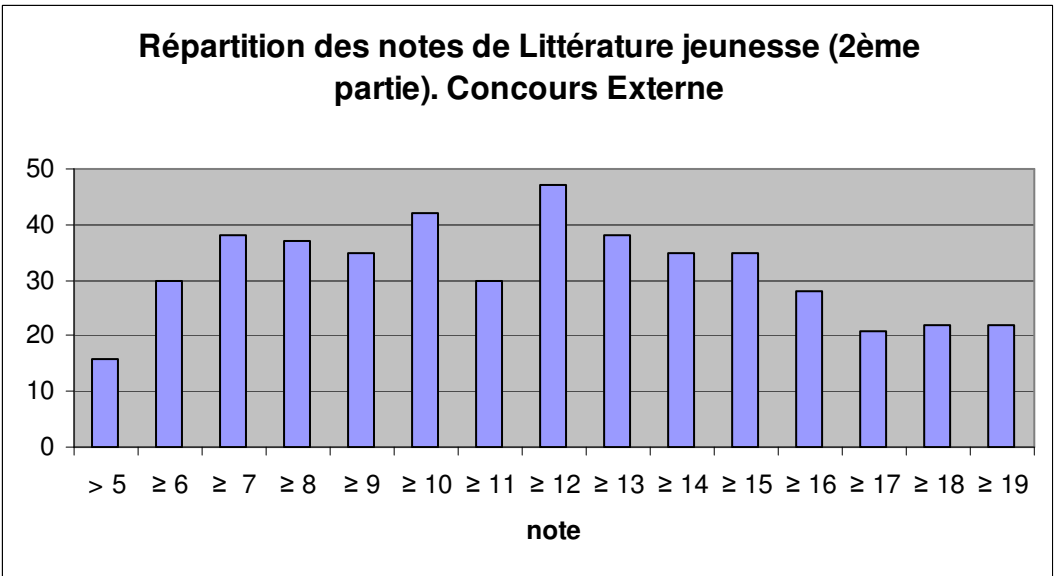
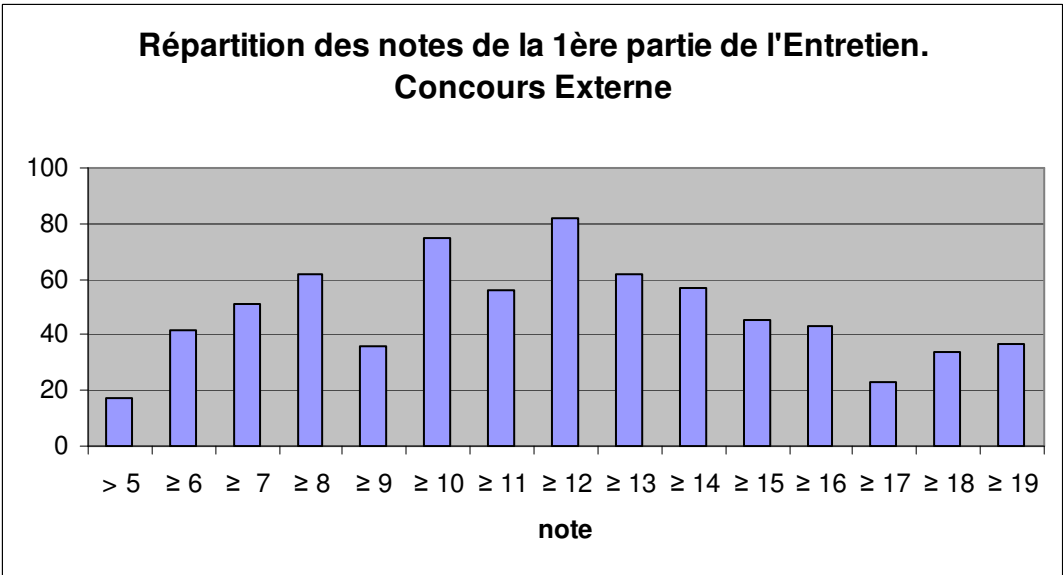
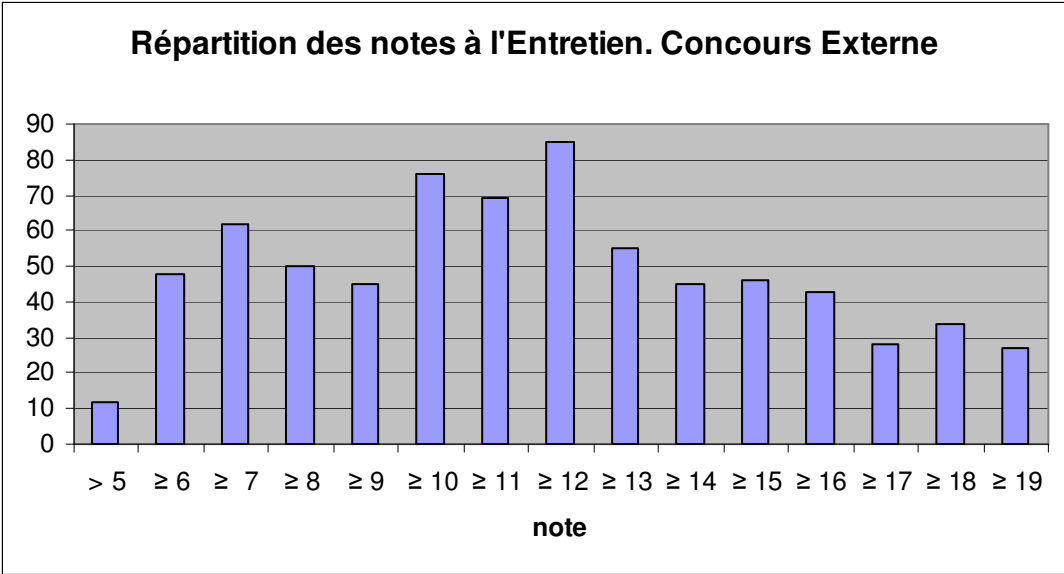
Résultats aux épreuves d'admission

Admissibles et présents aux épreuves :

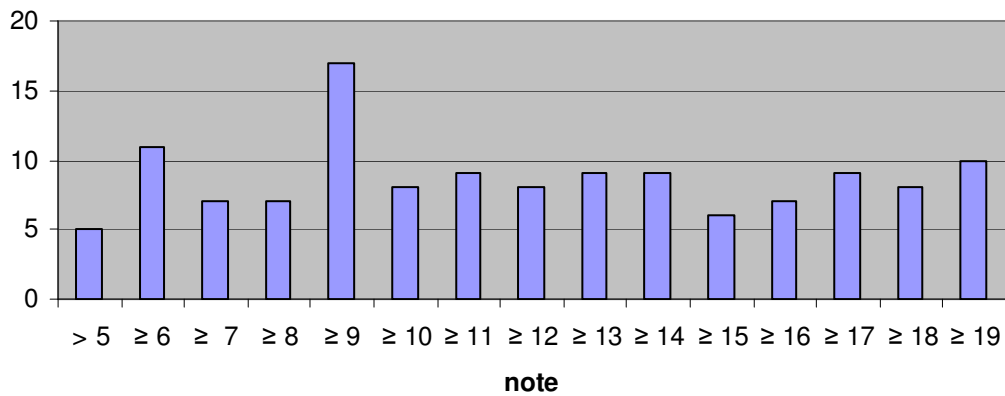
	Concours Externe		3 ^{ème} concours	
	Admissibles	Présents	Admissibles	Présents
Entretien	791	776	25	25
Litter.Jeunesse	513	506		
Exp.Musicale	139	134		
Arts Visuels	139	136		
Langue vivante				
Allemand	46	46	1	1
Anglais	631	619	22	22
Espagnol	103	103	2	2
Italien	8	8		
Portugais	3	3		
EPS				
1500m	612	595	21	21
Danse	179	177	4	4

ENTRETIEN

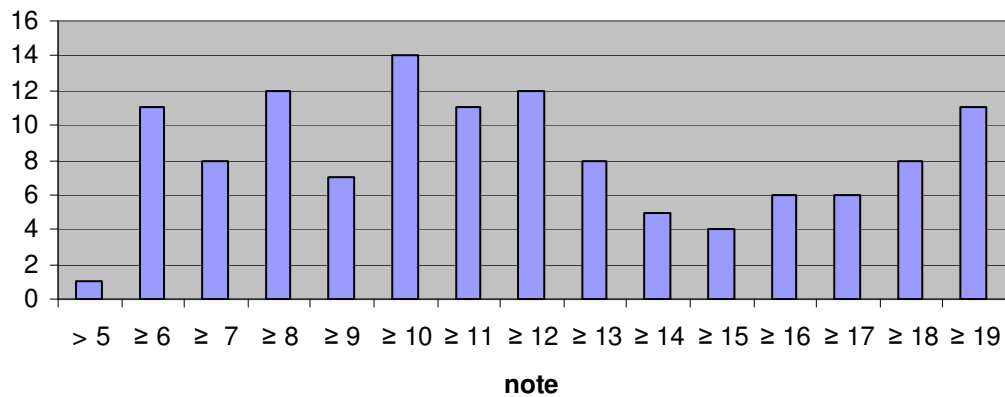
	Moyenne	notes \geq 10	Éliminés
Concours Externe	11,30	508	51
1 ^{ère} partie	11,26		
2 ^{ème} partie			
Litt.Jeunesse	11,25		
Exp.musicale	11,79		
Arts visuels	11,18		
3 ^{ème} concours	10,80	14	2



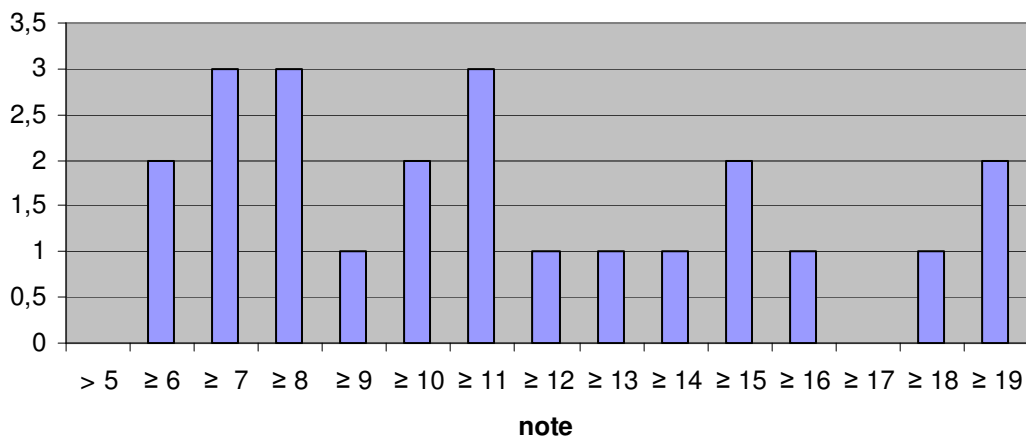
Répartition des notes d'Expression Musicale (2ème partie). Concours Externe



Répartition des notes en Arts Visuels (2ème partie). Concours Externe

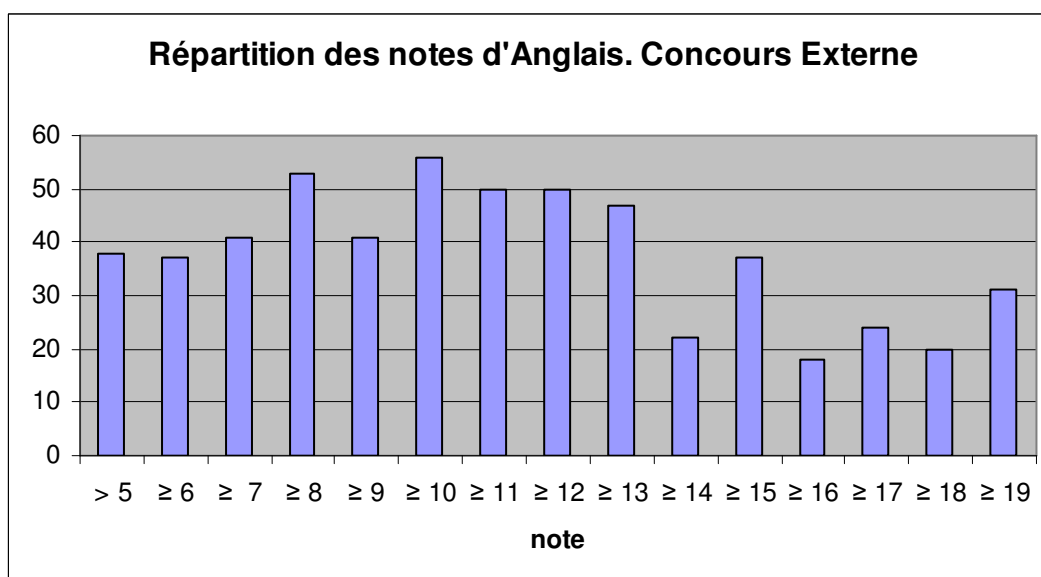
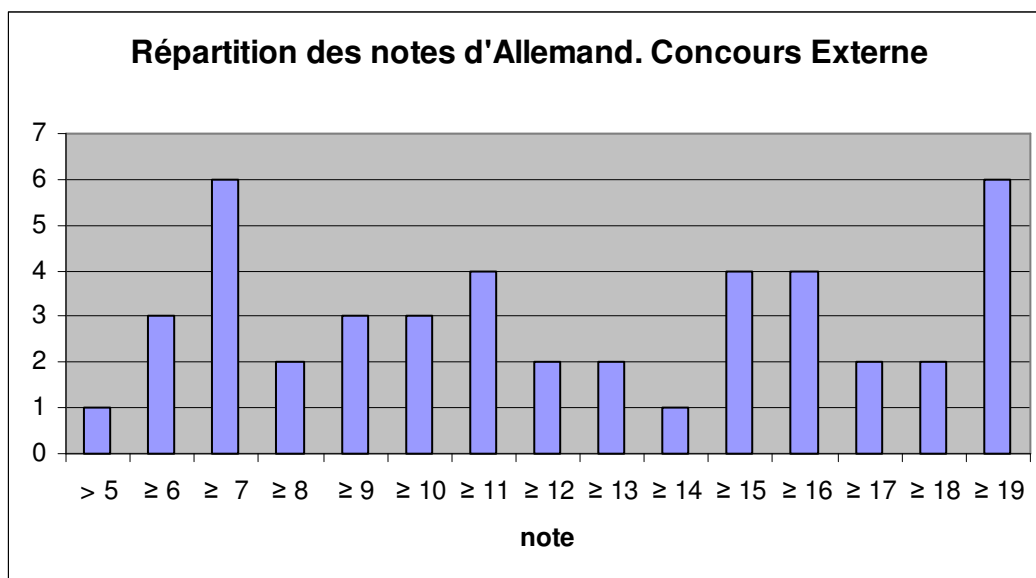


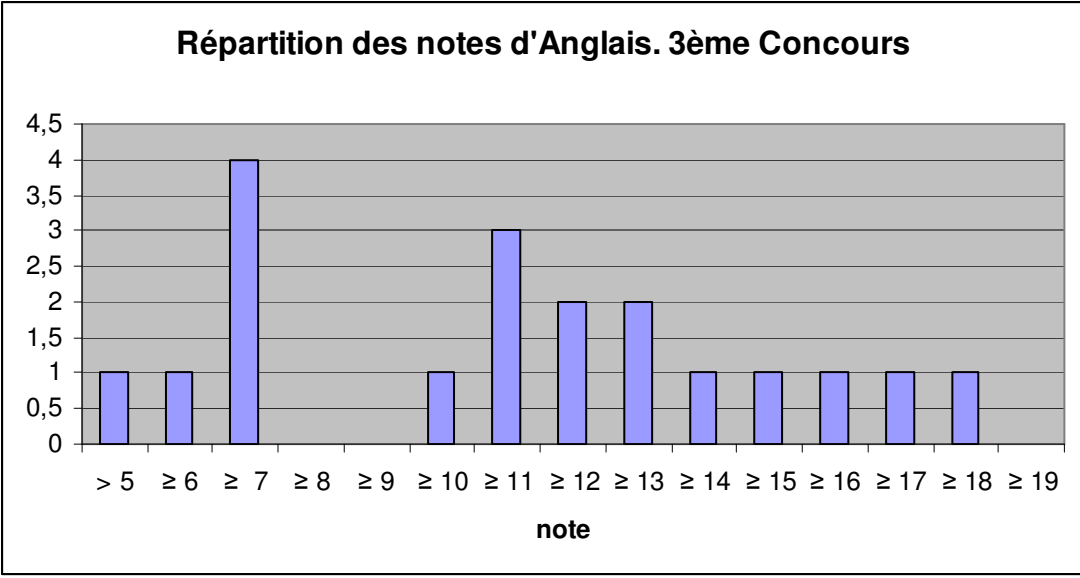
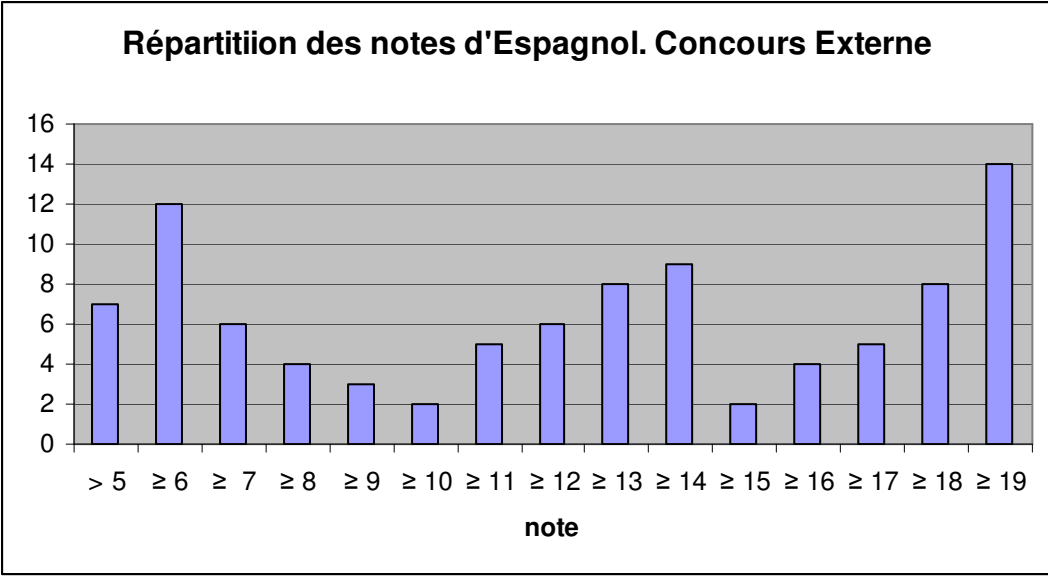
Répartition des notes à l'Entretien. 3ème Concours



LANGUE VIVANTE

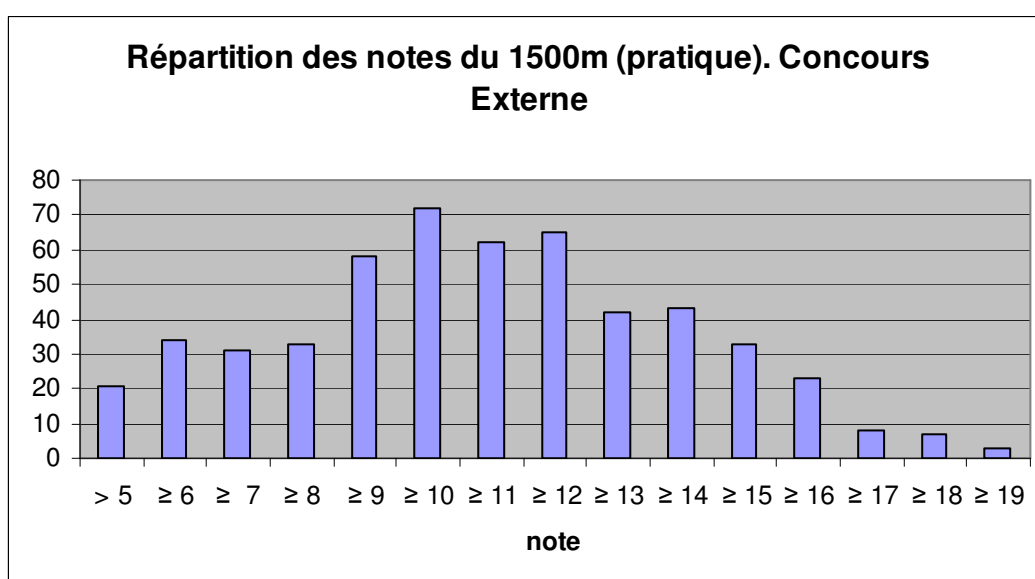
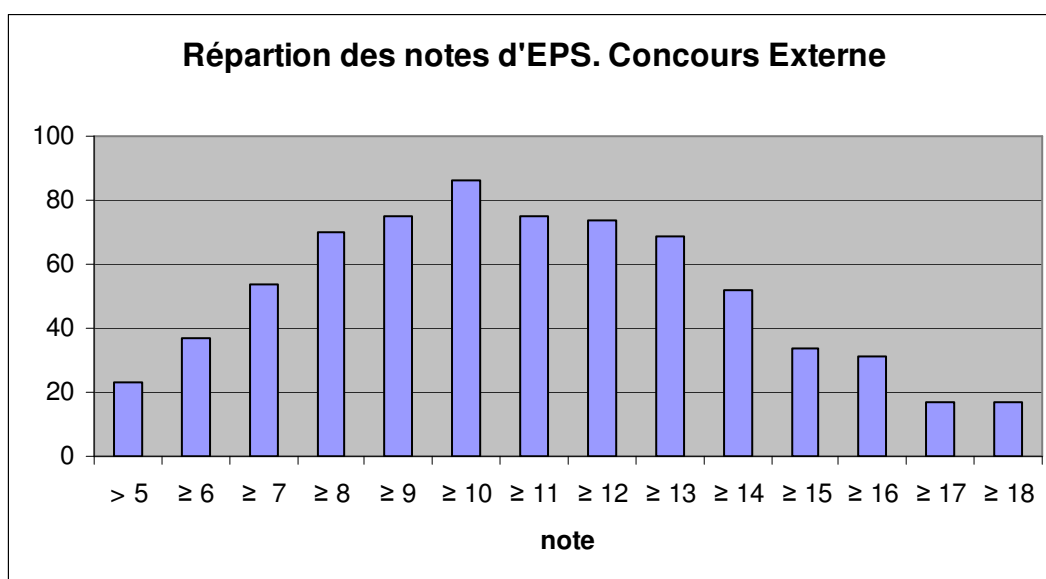
	Moyenne	notes ≥ 10
Concours Externe		
Allemand	12,29	30
Anglais	10,67	355
Espagnol	11,87	63
3 ^{ème} concours		
Allemand	6 (1 candidat)	
Anglais	10,09	
Espagnol	17,5 (2 candidats)	



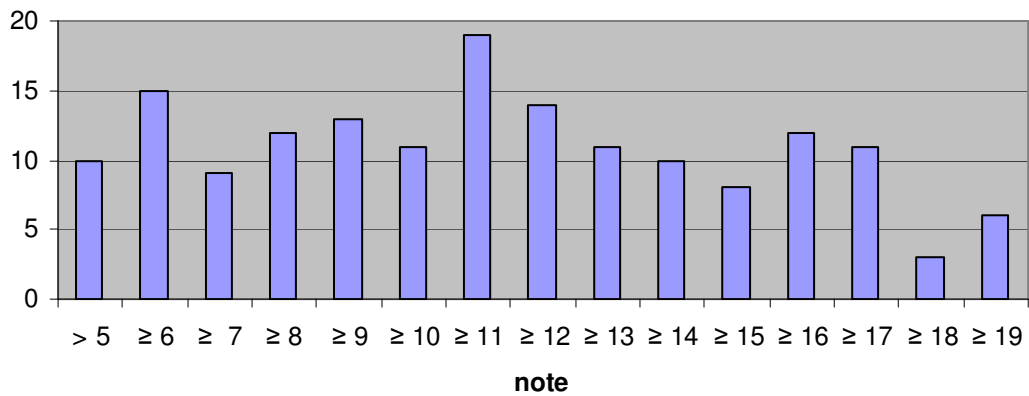


EPS

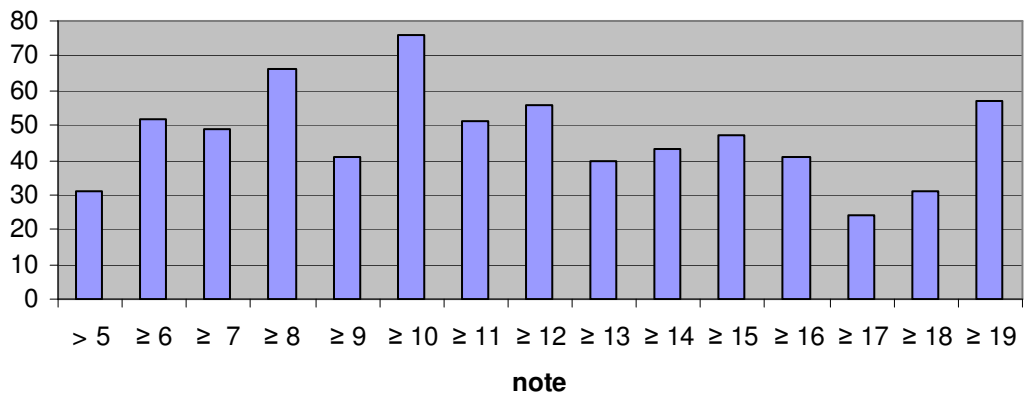
	Moyenne	notes ≥ 10
Concours Externe	10,67	458
1500m	10,25	358
Danse	10,73	105
Entretien	10,98	466
3 ^{ème} concours	9,61	13
1500m	8,38	6
Danse	6,75 (4 candidats)	2
Entretien	11,10	15



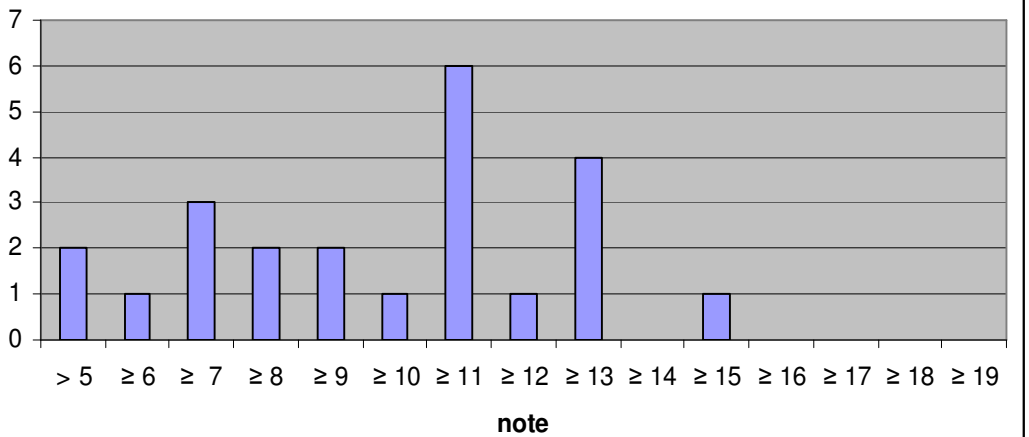
Répartition des notes de danse (pratique). Concours Externe



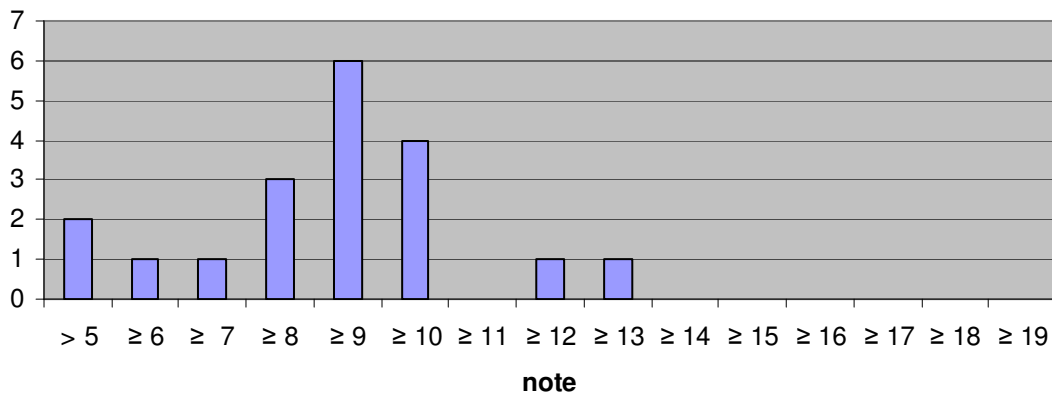
Répartition des notes d'entretien EPS. Concours Externe



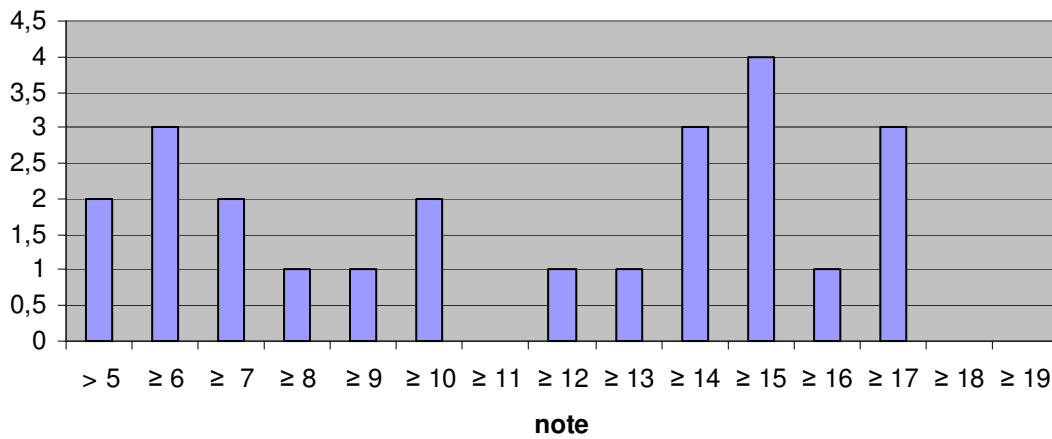
Répartition des notes d'EPS. 3ème Concours



Répartition des notes du 1500m (pratique). 3ème Concours



Répartition des notes d'entretien EPS. 3ème Concours



Jury d'Admission

Le jury d'admission s'est réuni, une première fois, le 4 juillet 2007 pour attribuer les 414 postes offerts au concours externe et les 12 postes du 3^{ème} concours.

Concours externe

Sur les 791 candidats admissibles, compte tenu des absents et des éliminés, 723 candidats ont été classés.

Les deux premiers candidats ont obtenu 17,32 et 17,25 de moyenne ; ces 2 candidats avaient eu également les deux meilleures moyennes après les épreuves d'admissibilité.

Le 414^{ème} a encore une moyenne de 11,48.

Pour répondre aux besoins exprimés à cette date par les 3 départements, une liste complémentaire de 116 noms a été décidée. Le dernier candidat de cette liste possède une moyenne de 10,76.

3^{ème} concours

Sur les 25 admissibles, 23 ont été classés après les épreuves d'admission.

La meilleure moyenne est de 16,98 et le 12^{ème} candidat retenu sur la liste principale a encore une moyenne de 11,01.

Une liste complémentaire composée de deux noms a également été décidée.

Des besoins complémentaires étant apparus après la rentrée scolaire 2007, le jury s'est réuni, à nouveau, le 4 octobre.

Il a décidé de compléter les listes complémentaires avec les candidats qui avaient obtenu au moins 10/20 de moyenne :

- concours externe : $116 + 95 = 211$ noms
- 3^{ème} concours : $2 + 4 = 6$ noms

Après cette décision, les listes complémentaires ne pourront plus être complétées.

Conclusion

Les épreuves du concours ont bien pour objectif de recruter des enseignants polyvalents capables d'éduquer et de transmettre leurs connaissances dans de nombreux domaines.

Pour réussir ce concours, il n'est point suffisant d'avoir des connaissances approfondies dans une discipline si l'on ne maîtrise pas les connaissances de base dans les autres domaines.

Il est nécessaire de bien connaître les textes régissant le concours et donc les modalités de chaque épreuve. Ce manque de connaissance a été constaté aux épreuves d'admission et même aux épreuves d'admissibilité.

Pour les épreuves écrites d'admissibilité, toutes les matières sont importantes. Cette année, l'épreuve mixte d'histoire-géographie et de sciences expérimentales et technologie a éliminé 247 candidats et la moyenne n'a été que de 8,67 au concours externe. Des connaissances dans ces deux disciplines sont donc indispensables quel que soit la formation d'origine du candidat.

La rédaction d'une copie doit se faire avec soin et relecture. Si le contenu doit être clair, précis, concis et bien structuré, la lisibilité est obligatoire et le respect de l'orthographe indispensable (pénalisation jusqu'à 3 points).

Aux épreuves d'admission, la première épreuve qu'est l'entretien oral reste fondamentale pour réussir le concours. Avec son coefficient (4) et sa note éliminatoire (5), elle est très sélective. Aussi doit-elle être bien préparée.

Une présentation orale se prépare toujours en amont. Un exposé se répète avant le jour de l'épreuve.

Pour cette épreuve, il est indispensable que le candidat jouisse d'une bonne connaissance des textes, du métier de Professeur de écoles et de l'environnement dans lequel il va évoluer ainsi que du public auquel il va s'adresser.

Concernant la 2^{ème} partie de l'épreuve, tous les jurys ont montré l'importance d'avoir une bonne culture littéraire, musicale et artistique.

Cette remarque vaut pour l'épreuve de langue vivante pour laquelle on demande aussi d'avoir une réelle connaissance du pays correspondant à la langue choisie.

Quand à l'épreuve d'EPS, la pratique ne s'improvise pas et se doit d'être préparée sérieusement. La course et la danse nécessitent un entraînement bien avant l'épreuve.

Cette année encore, les résultats (moyenne et distribution des notes) aux différentes options montrent bien que le choix de ces options n'a pas été déterminant pour la réussite au concours. Il me semble important que la formation initiale (type de licence) ne soit pas un critère fondamental pour être recruté comme enseignant pluridisciplinaire.

Comme les années précédentes, on peut regretter ou simplement constater que les hommes reçus soient très minoritaires sur la liste principale (part des hommes sur la liste principale: 12,3%, part inférieure à la précédente session).

Le bon déroulement du CRPE 2007 doit être, sans aucun doute, attribué au professionnalisme, à la compétence et à la disponibilité de toutes celles et tous ceux qui sont intervenus dans son organisation. Il faut remercier ceux qui ont assuré le bon déroulement des épreuves, ceux qui ont jugé et noté les candidats, ceux qui ont contribué à la rédaction de ce compte rendu en transmettant des rapports sur les différentes épreuves et tous ceux qui ont géré l'organisation du concours. -